

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 320-CE-2405

concernant le projet de modification du programme de doctorat en psychologie (cheminement professionnel)

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent vingtième réunion tenue le jeudi 9 octobre 2014 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU le projet de modification du programme de doctorat en psychologie (cheminement professionnel);

ATTENDU les annexes afférentes au projet;

ATTENDU l'extrait 960 de la résolution de la 160^e réunion régulière de l'Assemblée départementale du Département de psychoéducation et de psychologie afférente au projet;

ATTENDU l'extrait 961 de la résolution de la 160^e réunion régulière de l'Assemblée départementale du Département de psychoéducation et de psychologie afférente au projet;

ATTENDU l'extrait non confirmé du procès-verbal de la quatre-vingt-quatorzième réunion de la sous-commission des études tenue le 23 septembre 2014;

ATTENDU la résolution 94-SCE-223 de la sous-commission des études du 23 septembre 2014;

ATTENDU les modifications apportées au dossier de présentation du programme suite aux commentaires formulés par la sous-commission des études du 23 septembre 2014, lesquelles sont expliquées dans le complément d'information;

ATTENDU la résolution de l'Assemblée départementale du Département de psychoéducation et de psychologie afférente au projet;

ATTENDU les explications du doyen des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Marc Landry, appuyée par monsieur Denis Harrisson,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER le projet de modification du programme de doctorat en psychologie (cheminement professionnel);

DE RECOMMANDER au conseil d'administration l'ouverture des admissions au cheminement recherche et au cheminement recherche pour diplômés du D. Psy. au doctorat en psychologie à compter du trimestre d'automne 2015, selon un régime d'admission à temps complet, aux trimestres d'automne seulement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André J. Roy,
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 320-CE-2406

concernant la modification du projet de programme de MBA en gestion appliquée

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent vingtième réunion tenue le jeudi 9 octobre 2014 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la résolution 310-CE-2293 concernant le projet de création du programme de MBA en gestion appliquée;

ATTENDU l'avis de la Commission d'évaluation des projets de programmes du Bureau de la coopération interuniversitaire (BCI) reçu le 25 juin 2014;

ATTENDU les suivis de l'Université du Québec en Outaouais à l'avis de la Commission d'évaluation des projets de programmes du BCI;

ATTENDU l'extrait du procès-verbal de la 123^e ADESA 19-09-2014 No 1381 et 1382 de l'Assemblée départementale extraordinaire du Département des sciences administratives;

ATTENDU les explications du doyen des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Stéphane Pisani, appuyée par monsieur Christian Calmès,

IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER la modification du projet de programme de MBA en gestion appliquée, incluant la modification à la désignation du programme afin qu'il porte le titre de « Maîtrise en administration des affaires (MBA) »;

D'ADOPTER la création de deux nouveaux cours et la modification à deux descriptifs de cours, tels que présentés;

DE PRENDRE ACTE que, conformément à l'avis déjà formulé par la commission des études (310-CE-2293), le conseil d'administration sera invité à ouvrir les admissions à ce programme selon un régime d'admission à temps complet et à temps partiel, aux trimestres d'automne seulement, et ce, non pas à compter du trimestre d'automne 2014, mais 2015;

DE RECOMMANDER au conseil d'administration de rattacher le programme à l'unité de gestion des programmes de deuxième cycle en administration des affaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André J. Roy,
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 320-CE-2407

concernant la nomination de deux (2) membres à la sous-commission des études

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent vingtième réunion tenue le jeudi 9 octobre 2014 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU les fins de mandat, comme membres de la sous-commission des études, des professeures Nadia Baaziz et Ginette Daigneault, au 13 octobre 2014;

ATTENDU la perte de qualité à siéger, depuis le 1^{er} mai 2014, du professeur Paul Greenman;

ATTENDU le mandat et la composition de la sous-commission des études;

ATTENDU que la commission des études est l'instance statutaire responsable de la nomination des membres de la sous-commission des études (article 6.8 du règlement de régie interne);

ATTENDU l'appel de candidatures effectué par le secrétaire général auprès des professeurs le 26 août 2014 et le rappel effectué le 15 septembre 2014;

ATTENDU les candidatures des professeurs intéressés à siéger à la sous-commission des études, reçues au bureau du secrétaire général au terme de la date limite de réception des candidatures fixée au 19 septembre 2014 et présentées en séance;

ATTENDU les discussions en séance et les recommandations du doyen des études agissant d'office;

Sur proposition de monsieur Shawn Goodman, appuyée par monsieur Marc Landry,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER les professeurs suivants :

- Madame Renée Michaud
- Monsieur Robert Bilterys

membres de la sous-commission des études pour un mandat de trois (3) ans, soit du 14 octobre 2014 au 13 octobre 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André J. Roy,
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 320-CE-2408

concernant la nomination de membres à la sous-commission de la formation des maîtres

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent vingtième réunion tenue le jeudi 9 octobre 2014 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU les fins de mandat, comme membres de la sous-commission de la formation des maîtres siégeant à titre « professeur membre de chacun des comités de programme relevant du Conseil du module de l'éducation », des professeures Stéphanie Demers, et Ruth Philion, au 14 octobre 2014 et au 1^{er} décembre 2014 respectivement;

ATTENDU la fin de mandat, comme membre de la sous-commission de la formation des maîtres siégeant à titre de professeur issu d'un « département disciplinaire impliqué de par ses activités dans les programmes de formation à l'enseignement, dont l'un occupant une fonction de direction » du professeur Michal Iglewski, au 14 octobre 2014;

ATTENDU le mandat et la composition de la sous-commission de la formation des maîtres;

ATTENDU que la commission des études est l'instance statutaire responsable de la nomination des membres de la sous-commission de la formation des maîtres (article 6.8 du règlement de régie interne);

ATTENDU l'appel de candidatures effectué par le secrétaire général auprès des professeurs le 26 août 2014, et le rappel effectué le 15 septembre 2014;

ATTENDU les candidatures de professeurs intéressés à siéger à la sous-commission de la formation des maîtres, reçues au bureau du secrétaire général au terme de la date limite de réception des candidatures fixée au 19 septembre 2014 et présentées en séance;

ATTENDU que les professeurs répondent aux critères d'éligibilité pour siéger à la sous-commission de la formation des maîtres;

ATTENDU les discussions en séance et la recommandation du doyen des études agissant d'office;

Sur proposition de madame Annie Devault, appuyée par madame Marie Robert,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER à la sous-commission de la formation des maîtres, pour un mandat de trois (3) ans et à titre de « membres des comités de programme relevant du Conseil du module de l'éducation », les professeures suivantes :

- Madame Ruth Philion, pour un mandat commençant le 2 décembre 2014 et prenant fin le 30 novembre 2017;

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 320-CE-2408

concernant la nomination de membres à la sous-commission de la formation des maîtres

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent vingtième réunion tenue le jeudi 9 octobre 2014 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

- Madame Judith Émery-Bruneau pour un mandat commençant le 15 octobre 2014 et prenant fin le 14 octobre 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André J. Roy,
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 320-CE-2409

concernant la nomination de professeurs au comité de la recherche et de la création

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent vingtième réunion tenue le jeudi 9 octobre 2014 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la *Politique de la recherche et de la création* qui comporte les dispositions relatives au mandat, à la composition et au mode de nomination des membres du comité de la recherche et de la création;

ATTENDU que la commission des études est l'instance statutaire responsable de la nomination des membres du comité de la recherche et de la création, conformément à l'article 4.4 b) de la *Politique de la recherche et de la création*;

ATTENDU la fin des mandats, au 30 septembre 2014, des professeurs Guy Chiasson (secteur des sciences humaines), d'Isabelle St-Pierre (poste complémentaire) et de Marie-Josée Goulet (secteur des arts et des lettres);

ATTENDU la perte de qualité, à compter du 25 février 2014, du professeur Christian Calmès en raison de sa démission (secteur des sciences de la gestion);

ATTENDU l'appel de candidatures effectué par courriel par le secrétaire général auprès des professeurs le 26 août 2014 et le rappel effectué le 15 septembre 2014;

ATTENDU les candidatures des professeurs intéressés à siéger au comité, reçues au bureau du secrétaire général au terme de la date limite de réception des candidatures fixée au 19 septembre 2014 et présentées en séance;

ATTENDU les discussions en séance et les recommandations du doyen de la recherche concernant la nomination de quatre (4) professeurs pour siéger audit comité;

Sur proposition de monsieur André Manseau, appuyée par madame Ruth Philion,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER les professeurs suivants au comité de la recherche et de la création pour un mandat de 2 ans, soit du 1^{er} octobre 2014 au 30 septembre 2016 :

- Madame Louise Bélanger – tous les secteurs;
- Madame Nathalie Casemajor-Loustau, - secteur des sciences humaines;
- Madame Marie-Josée Goulet - secteur des arts et des lettres;
- Monsieur Tamas Kopolyay - secteur des sciences de la gestion.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André J. Roy,
Secrétaire général